

0140157791

**SAINTE PIERRE
DU BOS GUERARD
Croix**

MINISTÈRE
DE
L'INSTRUCTION PUBLIQUE,
~~ET~~ DES BEAUX-ARTS.
~~Et des Cultes~~
BEAUX-ARTS.
MONUMENTS HISTORIQUES.

Arrêté.

Le Ministre

de l'Instruction publique et des Beaux-Arts,
~~et des Cultes,~~

Vu la loi du 30 mars 1887 pour la conservation des
Monuments et objets ayant un intérêt historique et
artistique;

Vu l'avis de la Commission des Monuments historiques
en date du 9 Janvier 1906;

Tu la délibération du Conseil Municipal
de Sainte-Pierre-du-Bosguerard, en date
du 26 Juin 1904;

Sur la proposition du ~~Directeur des Beaux-Arts,~~
Sous-Secrétaire d'Etat des Beaux-Arts,

Arrête :

Article premier.

La croix en pierre du commencement du
XVI^e siècle existant dans le cimetière de la
Commune de Sainte-Pierre-du-Bosguerard
(Eure) est classée parmi les monuments historiques.

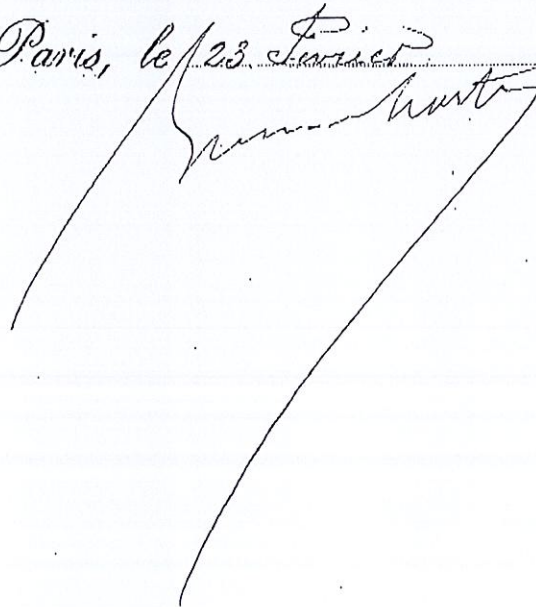
0140157791

Art. 2.

Le présent arrêté sera notifié au Préfet
du département de l'Eure et
au Maire de la Commune de Saint-
Pierre-du-Bosquillard

qui seront responsables, chacun en ce qui le
concerne, de son exécution.

Paris, le 23 Février 1906.

A large, stylized handwritten signature in cursive script, likely belonging to the Prefect, written over the date and extending downwards.

Département :
EURE

Commune :
ST-PIERRE DU BOSGUERARD

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
LOUVIERS
PLACE DE LA DEMI LUNE BP 518 27405
27405 LOUVIERS CEDEX
tél. 02 32 25 71 13 -fax 02 32 25 71 40
cdf.louviers@dgfip.finances.gouv.fr

Section : ZD
Feuille : 000 ZD 01

Échelle d'origine : 1/2000
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 27/08/2014
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC49
©2012 Ministère de l'Économie et des
Finances

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

